

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 6 décembre 2019

Usage détourné du protoxyde d'azote : trois nouveaux cas graves dans la région

Trois nouveaux cas, deux jeunes femmes âgées de 19 et 29 ans et un jeune homme de 18 ans, présentent des complications liées à la consommation de protoxyde d'azote. L'ARS Hauts-de-France rappelle que l'usage détourné de ce « gaz hilarant » peut avoir des conséquences graves sur la santé. L'ARS a débloqué fin novembre une enveloppe d'urgence de 200 000 euros afin d'appuyer les plans d'action portés par les collectivités.

La multiplication des cas de complications graves consécutives à la consommation détournée de protoxyde d'azote constitue une problématique majeure de santé publique dans la région, en particulier pour les jeunes adultes. 3 nouveaux cas ont été recensés en début de semaine dans le département du Nord. Au total, 11 cas ont été déclarés dans la région pour lesquels la consommation de protoxyde d'azote a engendré des atteintes neurologiques graves pouvant entraîner des paralysies.

Cartouches de protoxyde d'azote : un usage détourné aux conséquences graves pour la santé

Le protoxyde d'azote N²O, communément appelé « gaz hilarant » ou « proto », est un gaz comburant (se combinant avec un combustible), incolore, d'odeur et de saveur légèrement sucrées. Il est utilisé dans le champ médical, mélangé à de l'oxygène pour son action anesthésiante/analgésiante, ou dans le domaine culinaire, pour les siphons à chantilly.

Une augmentation significative de l'usage détourné de ce gaz est constatée en France, comme dans la région, en particulier par les jeunes en milieu urbain, en raison de son effet euphorisant. Les signes de son utilisation sont parfois visibles dans l'espace public avec la présence de cartouches métalliques dans lesquels ce gaz est contenu.

La consommation du protoxyde d'azote peut entraîner des conséquences sévères sur la santé, à la fois immédiates et en cas d'utilisation régulière ou à forte dose, notamment parce qu'il engendre un déficit en vitamine B12 :

- Risques **immédiats** : asphyxie par manque d'oxygène, perte de connaissance, brûlure par le froid du gaz expulsé de la cartouche, perte du réflexe de toux (risque de fausse route), désorientation, vertiges, risque de chute ;

- Risques **en cas d'utilisation régulière et/ou à forte dose** : carence et/ou inactivation en vitamine B12 qui peut entraîner des **atteintes de la moelle épinière et une anémie, des troubles psychiques**.

Des dispositifs anonymes pour accompagner les consommateurs

Des dispositifs d'aide anonymes et gratuits sont à disposition des usagers, de leur entourage et du public en général.

- Les Consultations jeunes consommateurs (CJC) proposent un service d'accueil, d'écoute, de conseil et d'orientation assuré par des professionnels des addictions, totalement gratuit et confidentiel. L'annuaire des CJC est disponible sur le site [Drogues info service](#) (ou en contactant l'ARS à l'adresse ARS-HDF-PPS@ars.sante.fr)
- [Drogues info service](#) propose par ailleurs une aide à distance.

L'ARS rappelle aux professionnels de santé et aux usagers l'importance de déclarer tout cas grave d'abus, de dépendance et d'usage détourné sur le site [signalement-sante.gouv.fr](#). Ils peuvent par ailleurs se rapprocher du [Centre d'addictovigilance \(CEIP-A\) de leur secteur géographique](#) pour toute information complémentaire.

Les professionnels de santé et collectivités territoriales confrontés à la problématique du protoxyde d'azote peuvent contacter l'ARS à l'adresse suivante : ARS-HDF-PPS@ars.sante.fr

Une mobilisation importante de l'ARS Hauts-de-France et des acteurs régionaux

Face à cette situation préoccupante, l'ARS Hauts-de-France s'est rapidement mobilisée aux côtés des collectivités, des services de l'État et des professionnels de santé, dès le début de l'année 2019.

Outre l'engagement des structures dédiées à l'accompagnement des conduites addictives, un travail précoce de sensibilisation a été mené auprès des professionnels des **champs sanitaire, social et éducatif qui sont au contact des jeunes pour appeler à leur vigilance** quant à cette problématique de santé publique.

Le Centre d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance (CEIP) de Lille a pour sa part été mobilisé en janvier et en avril 2019 à Lille et Valenciennes pour animer des **sessions de sensibilisation à destination des professionnels des structures médico-sociales qui encadrent les jeunes**.

L'ARS Hauts-de-France agit par ailleurs aux côtés des communes les plus concernées, au premier rang desquelles la ville de Lille où des actions sont engagées depuis début 2019. Pour aider les territoires les plus touchés à faire face au phénomène, **l'ARS a débloqué fin novembre une enveloppe d'urgence de 200 000 euros afin d'appuyer les plans d'action portés par les collectivités**.